

L'université de Caen, premier propriétaire foncier

L'université est officiellement propriétaire des 91 bâtiments et vingt et une parcelles, répartis sur dix-neuf sites ou campus, en Normandie. L'État lui cède une surface bâtie totale de 283 000 m².

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi l'université de Caen a-t-elle signé dix-neuf actes notariés ?

L'université de Caen est désormais « **le premier propriétaire foncier de Normandie** », assure Lamri Adoui, président de l'université Caen-Normandie. Depuis mardi, l'université est officiellement propriétaire de 91 bâtiments. Le tout réparti sur dix-neuf sites ou campus, à Caen, Vire, Lisieux, Saint-Lô, Cherbourg et Alençon. L'État lui cède une surface bâtie totale de 283 000 m², d'une valeur de 217 millions d'euros. Lamri Adoui a donc signé dix-neuf actes notariés avec les préfectures du Calvados, de la Manche et de l'Orne.

Qu'est-ce que cela va permettre à l'université ?

L'université va pouvoir gérer ses bâtiments comme elle le souhaite et elle peut désormais porter directement des projets « **auprès de ses partenaires, comme l'État et la Région Normandie dans les contrats de plan État-Région** ».

L'université compte-t-elle vendre une partie de son patrimoine ?

« **Nous ne sommes pas dans une stratégie de vente à tout va. Nous ne pouvons pas dire que notre patrimoine est trop important face au potentiel et aux missions qui sont les nôtres.** » Lamri Adoui rappelle, en effet, que l'université est déjà dans l'obligation de louer des locaux en plus pour héberger des laboratoires universitaires de recherche.

L'université louera-t-elle certains de ses locaux ?

L'université envisage de louer certains bâtiments ou parties de bâtiments. Elle a signé, hier, une convention avec l'université inter-âges, « **qui va ainsi revenir sur le campus 1 à Caen en payant un loyer, sur la parcelle Vissol. Celle-ci sera libérée à l'ouverture du**

bâtiment B en septembre ». Cette location permettra de payer en partie l'entretien du bâtiment Vissol.

L'université envisage-t-elle d'en faire autant avec des entreprises ?

« **Nous aurons peut-être des espaces à mettre à disposition de partenaires mais de façon non permanente.** » Pour l'instant, l'université n'envisage pas de vendre ou de louer à une entreprise qui viendrait s'installer sur le campus.

L'université dispose aussi de vingt et une parcelles non-bâties. Que compte-t-elle faire ?

À Vire, l'université va vendre, à côté de l'IUT, une parcelle au pôle de l'UIMM, qui forme chaque année des apprentis aux métiers de la maintenance et de la conduite de lignes. « **C'est notre première vente** », explique Lamri Adoui. Pour les autres parcelles, l'université regardera au cas par cas : « **Nos choix seront guidés par les enjeux de formation, de recherche et de réussite étudiante.** »

Combien l'université investit-elle pour entretenir ses bâtiments ?

Pour le gros entretien, l'université investit chaque année 3 millions d'euros. « **C'est probablement un peu insuffisant** », reconnaît Lamri Adoui. L'université va devoir également poursuivre la rénovation énergétique de ses locaux et, pour cela, « **nous aurions besoin de plusieurs centaines de millions d'euros** ». Se pose aussi le problème des bâtiments classés du campus 1 à Caen. « **Il va falloir trouver des solutions innovantes.** » Pas possible, en effet, d'isoler par l'extérieur, ni de poser des panneaux solaires sur les toits.

Quels sont les autres projets ?

L'université souhaite rénover le bâtiment de droit du campus 1, à Caen. Mais aussi le site de Damigny, à Alençon. Un autre projet est en cours à Saint-Lô pour ramener l'école des professeurs à côté de l'IUT, « **avec la construction d'un cœur de campus qui serait aussi ouvert aux lycéens** ». Et à Cherbourg, l'université va développer deux nouveaux parcours en plus à l'école d'ingénieur Esix pour la rentrée 2024.

Nathalie TRAVADON.



Lamri Adoui, le président de l'université de Caen-Normandie, a signé les actes notariés mardi.
Ouest-France